

Indépendants

Vincent GRANVILLE – Tête de liste Indépendants pour le district de Nivelles - Programme

- Une diminution des additionnels provinciaux :

Notre Pays a le triste privilège de figurer, avec la France, parmi le duo de tête au niveau de la pression fiscale et sociale. Même si ces impôts émanent principalement d'autres niveaux de pouvoir, je propose que notre province montre l'exemple en réduisant, par exemple, les additionnels au précompte mobilier de 10 %, ce qui aurait pour effet direct d'augmenter les revenus nets de l'ensemble des Brabançons wallons de 7.581.755 €.

Afin que la mesure soit budgétairement neutre, la province pourra, assez facilement, réduire un grand nombre de subventions peu utiles parmi lesquelles on peut notamment citer la subvention allouée aux partis politiques et qui se monte à plus de 2.500.000 € pour l'ensemble de la mandature.

- Un maintien de l'entité provinciale :

Outre le fait que notre Province est fort différente du reste de la Wallonie, la suppression de l'Institution provinciale, voulue par Ecolo et suggérée par le MR, aurait un effet direct sur nos impôts.

En effet, les additionnels au précompte mobilier, actuellement fixés à 1150 en Brabant wallon, seraient uniformisés au niveau de la Wallonie, ce qui entraînerait une hausse de l'ordre de 70 % de cet impôt, soit une charge annuelle supplémentaire de 53.072.289 € pour l'ensemble des Brabançons wallons, soit un supplément d'impôt de 400 €/an pour un ménage de 3 personnes !

Afin d'éviter cette importante augmentation de la fiscalité, il est donc souhaitable de maintenir nos provinces et d'envisager, à terme, la suppression des régions et communautés qui, elles, ont généré de nombreux coûts supplémentaires tout en compliquant fortement la gestion de notre Pays.

- Un enseignement performant :

Notre enseignement provincial doit avoir pour mission de permettre à chaque jeune qui le fréquente d'exploiter au mieux son potentiel afin d'avoir un maximum de chances de réussir sa vie. Cet objectif implique de faire confiance à nos étudiants et professeurs tout en s'éloignant des dogmes égalitaristes et de mixité qui, eux, ont eu comme seul effet de faire baisser le niveau de notre enseignement.

Même si certains peuvent trouver cela "politiquement incorrect", je pense qu'il est souhaitable, tant dans l'intérêt des plus forts que de ceux qui connaissent quelques difficultés, qu'on en revienne à des classes où les niveaux sont les plus homogènes possible.

Parallèlement, je propose de réhabiliter les filières techniques et professionnelles afin qu'elles deviennent des choix positifs et non, comme c'est trop souvent le cas actuellement, une voie de garage pour ceux qui échouent dans l'enseignement général... Au niveau sociétal, je suggère

également de mener des campagnes afin de valoriser les métiers manuels afin qu'ils aient le même prestige que ceux issus des sphères intellectuelles.

- Une mobilité "voitures admises":

Quelle qu'en soit la raison, nous avons tous besoin de nous déplacer et chacun doit pouvoir librement choisir d'utiliser le moyen qui lui apparaît le plus adéquat, en ce compris la voiture individuelle.

Au lieu d'imaginer toutes sortes de contraintes pour décourager l'usage de la voiture, je propose, au contraire, de rendre tous les moyens attractifs et d'améliorer les routes afin de réduire les embouteillages qui pénalisent particulièrement les habitants de la province. Ainsi, comme cela était prévu lors de la construction (vous pourrez remarquer qu'il existe un terre-plein au niveau de la berne centrale), il est nécessaire d'effectuer un lobbying pour faire passer le ring sud de Bruxelles à deux fois trois bandes et réduire ainsi la perte de temps des navetteurs. La province doit également, au travers du Conseil "27 + 1", coordonner les efforts des communes afin qu'il soit facile de se déplacer et de stationner.

En outre, je suggère de mettre en place un moratoire sur tous les nouveaux travaux routiers (sauf urgence) tant que ceux en cours ne sont pas finalisés.

- Une réduction des charges et contraintes pesant sur ceux qui entreprennent:

Outre la fiscalité, de nombreuses charges et contraintes pèsent sur ceux qui entreprennent. Même si cette matière n'est pas de compétence provinciale, je souhaite que la province influence les communes afin qu'elles réduisent ces freins au développement des commerces et entreprises afin qu'elles puissent se développer et fournir travail et revenus à nos concitoyens.

Parallèlement, il y a lieu d'orienter les politiques afin de rendre les centres attractifs, sûrs et accessibles afin que les commerces puissent de nouveau s'y développer.

- Une attention particulière pour la sécurité:

Même si notre province est privilégiée à ce niveau, il y a lieu d'être particulièrement attentifs et de mener une lutte efficace contre la petite délinquance car c'est elle qui pénalise le plus les citoyens "normaux". Ainsi, je propose de mener une politique de "tolérance 0" en ce qui concerne les atteintes à la propriété, les agressions verbales et physiques, ou, encore, la violence domestique.

Dans le même ordre d'idées, il faut veiller à optimiser la sécurité routière afin de réduire les accidents en ayant une attention toute particulière aux abords d'écoles et de crèches.

Cette politique peut efficacement être menée en coordonnant les politiques des communes et zones de police, rôle pour lequel la Province est l'Institution la plus indiquée.

- Une liberté urbanistique :

Tous, que nous habitions la province depuis notre naissance ou que nous venions juste de nous y installer, nous apprécions le cadre de vie unique du Brabant wallon.

Ce cadre résulte de choix libres effectués par les personnes qui sont venues habiter dans nos communes et je souhaite que cette liberté de choisir son logement subsiste. Ainsi, il y a lieu de lutter contre les dérives liberticides visant à concentrer l'habitat en traitant le citoyen comme un sujet contraint de se conformer à une vision dogmatique où la liberté de choix n'a plus de place.

- Une culture libre ne dépendant pas des pouvoirs publics :

Actuellement, et malheureusement, la grande majorité des acteurs du monde de la culture dépendent quasi exclusivement de financements publics et, si on caricature, la situation n'a pas fort évolué depuis l'ancien régime...

Même si la matière n'est que partiellement du ressort provincial, je propose d'utiliser notre influence afin de transformer radicalement le financement des activités culturelles tout en évitant leur dépendance envers le monde politique.

Ainsi, d'une manière concrète, les opérateurs culturels pourraient être financés par un système de "Tax-shelter" (possibilité de déduire plus que la charge dans les entreprises sponsors), accessible également aux petites entreprises, combiné à des chèques culture donnés aux citoyens qui, ainsi, pourront choisir librement les activités qu'ils soutiennent.

- Des moyens pour nos sportifs :

Notre province compte de nombreux sportifs, tant amateurs que professionnels, et il y a lieu de leur permettre d'exercer leur loisir ou de bâtir leur carrière professionnelle.

Afin d'atteindre cet objectif, je propose d'agir à différents niveaux:

1. Prévoir, au niveau de l'enseignement provincial, des aménagements pour les espoirs sportifs
2. Veiller à mettre en place, et à entretenir, une infrastructure performante en établissant des collaborations avec des partenaires privés
3. Jouer de l'influence provinciale afin de mettre en place un système de "Tax shelter sportif" (possibilité de déduire plus que la charge dans les entreprises sponsors) destiné à financer nos espoirs sportifs, et ce, depuis le niveau amateur.

- Une politique qui facilite l'acquisition de logements :

Les ménages qui sont propriétaires de leur logement ont un risque nettement moindre de tomber dans la précarité et il est souhaitable d'offrir cette possibilité au plus grand nombre. Or, dans la majeure partie des cas, le frein à l'acquisition de son logement provient de l'impossibilité de financer l'acquisition à 100% et, donc, de l'obligation de disposer d'un capital de départ conséquent.

Afin de réduire ce frein, je propose de constituer un fonds de garantie qui permettrait aux ménages dont la capacité de remboursement est suffisante d'obtenir un financement intégral de son logement. Cette mesure, pour autant qu'elle soit gérée professionnellement, aurait un coût proche de zéro.